

## Interview de Norbert Schwaiger: l'information au public sur le Conseil (Bruxelles, 22 novembre 2006)

**Source:** Interview de Norbert Schwaiger / NORBERT SCHWAIGER, Raquel Valls.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 22.11.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:01:47, Couleur, Son original).

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/interview\\_de\\_norbert\\_schwaiger\\_l\\_information\\_au\\_public\\_sur\\_le\\_conseil\\_bruelles\\_22\\_novembre\\_2006-fr-cf6474fe-d28a-4499-8c3a-ae6a5f88d990.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_de_norbert_schwaiger_l_information_au_public_sur_le_conseil_bruelles_22_novembre_2006-fr-cf6474fe-d28a-4499-8c3a-ae6a5f88d990.html)



**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016

## Interview de Norbert Schwaiger: l'information au public sur le Conseil (Bruxelles, 22 novembre 2006)

[Norbert Schwaiger] Pour faire connaître un autre acteur que la Commission, on a dit dans ses délibérations déjà à Birmingham et Édimbourg qu'on devrait aussi présenter le Conseil en tant qu'institution. Il fallait en quelque sorte créer une *corporate image* à l'extérieur, n'est-ce pas.

Alors on a pris des initiatives pour faire des publications, d'abord qui donnaient des explications – comment accéder au Conseil, et comment fonctionnait le Conseil, comment travaillait le Conseil, etc.

Donc d'abord des choses pratiques, puis de publier des brochures sur certains domaines, où la Commission n'avait peut-être pas tout dit déjà, ou d'ajouter le point de vue du Conseil et les difficultés que peut-être la manière de travailler au Conseil pouvait présenter. Et encore plus, évidemment, ça s'était développé quand les nouveaux domaines JAI et PESC se sont développés au Conseil parce que là, la Commission n'avait pas le droit d'initiative et n'était pas un acteur – si vous voulez – impliqué de droit dans la conception des choses. Elle pouvait apporter dans le cadre de ses compétences certains éléments, mais elle n'était pas décisive, alors là une raison de plus pour publier des choses sur JAI, sur PESC, n'est-ce pas et alors ceci a aussi contribué.